

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**15 > 28 AVRIL 2025**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)

---

---



mercredi 16 avril  
2025

**Gros succès de la distribution de compost** (150 mots)  
À l'initiative de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et de la Covalom (Collecte et valorisation des ordures ménagères) de...

Page 5



vendredi 18 avril  
2025

**Sensibilisation au tri des déchets au foyer Clerbout** (247 mots)  
Les pensionnaires de la résidence autonomie André-Clerbout ont accueilli il y a peu Julie Padoux, ambassadrice de prévention des déchets et du tri...

Page 6



samedi 19 avril  
2025

**Dominique Farcy devient passeur des mémoires du travail** (432 mots)  
Dominique Farcy, ex-metteur en scène, comédien et fondateur du Théâtre de Cristal, vient de prendre sa retraite. L'occasion de faire un tri dans les...

Page 7

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

---

---



mardi 15 avril 2025

**La mairie déménage temporairement** (306 mots)  
Lors de sa dernière séance, le conseil a abordé plusieurs points importants pour la vie de la commune. ► Changement d'adresse temporaire de la...

Page 9



mercredi 16 avril  
2025

**Le conseil demande l'ouverture d'une classe à Léon-Blum** (309 mots)  
Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour aborder un ordre du jour dense, marqué notamment par l'attribution des subventions aux...

Page 10



jeudi 17 avril 2025

**Des projets structurants et une gestion rigoureuse** (226 mots)  
Le dernier conseil municipal de Pierreville s'est réuni avec à l'ordre du jour des sujets liés à l'aménagement du territoire, à la gestion...

Page 11



dimanche 20 avril  
2025

## Les élus dans les quartiers pour rencontrer les habitants (259 mots)

Ce soir-là, un groupe flashy de piétons en gilets orange fluo a parcouru les rues du centre-ville : c'était la deuxième déambulation annuelle des...

Page 12



mardi 22 avril 2025

## Comptes excédentaires et vote unanime du budget 2025 (309 mots)

Suite à l'approbation du compte administratif et à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 de la commune par le conseil municipal du 24 mars,...

Page 13



dimanche 27 avril  
2025

## Piste de pump track : les travaux ont commencé (282 mots)

Bonne nouvelle pour les sportifs de la commune et des environs : avec l'arrivée du printemps, c'est également le chantier du pump track qui vient de...

Page 14



lundi 28 avril 2025

## Nouveau terrain synthétique de foot : le GSNM investit pour l'avenir (257 mots)

Le Groupement sportif du Neuves-Maisons (GSNM) a inauguré ce week-end son nouveau terrain de football synthétique, renové pour l'occasion. Cet...

Page 15

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE  
ET MADON

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

## Gros succès de la distribution de compost

À l'initiative de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et de la Covalom (Collecte et valorisation des ordures ménagères) de Neuves-Maisons, une distribution de compost a eu lieu dans la commune, place de l'Empereur, samedi matin. Une opération qui a connu un très vif succès puisque plus d'une centaine de personnes, provenant des communes du territoire de l'intercommunalité, sont venues collecter les 200 litres de compost auxquels

avait droit chaque foyer. Une distribution, proposée cinq fois par an sur différents sites de la Com'com. Ce samedi, environ 60 m<sup>3</sup> de compost étaient accessibles.

Parallèlement à cette distribution, un atelier de broyage des branchages proposait également des copeaux, et un stand ludique d'animation invitait à tester ses connaissances en matière de recyclage des produits (verre, papiers, contenants divers). ■



Environ 60 m<sup>3</sup> de compost d'excellente qualité étaient disponibles.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Sensibilisation au tri des déchets au foyer Clerbout

Les pensionnaires de la résidence autonomie André-Clerbout ont accueilli il y a peu Julie Padoux, ambassadrice de prévention des déchets et du tri chez Covalom. Elle était accompagnée de Lise Perrin, chargée des composteurs partagés au sein de la communauté de communes Moselle et Madon.

Toutes deux sont venues proposer une série d'animations destinées à sensibiliser les personnes âgées aux bons gestes de tri et de compostage.

En effet, malgré la mise en place d'un composteur depuis plus d'un an dans la résidence, sa bonne utilisation reste timide. Quant au tri des déchets,

les difficultés persistent, souvent liées à un manque d'habitudes et à une perception différente de la gestion des déchets : « Avant, tout était enfoui, et cela coûtait moins cher. » Mais comme le souligne Julie, « avant, il y avait aussi moins de déchets. Aujourd'hui, nous devons faire face à une production bien plus importante, que l'enfouissement ne peut plus absorber sans conséquences graves sur les sols et la biodiversité ».

C'est donc à travers des jeux pédagogiques que les deux intervenantes ont choisi d'amener les résidents à se réapproprier ces gestes du quotidien.

À travers cette initiative, Covalom et la communauté de communes rappellent que le tri des déchets est l'affaire de tous, à tout âge. Pour réussir cette transition, la pédagogie et l'accompagnement sont essentiels. ■



Lise Perrin anime un bingo du tri avec les résidents : une manière ludique d'apprendre aux seniors les écocgestes.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Dominique Farcy devient passeur des mémoires du travail

Alors qu'il vient de prendre sa retraite, Dominique Farcy, fondateur du Théâtre de Cristal, replonge dans les souvenirs qui ont nourri ses créations. Parmi eux, une vingtaine de cassettes témoignant du passé ouvrier du bassin néodomien, à l'origine du spectacle *Des épaules de géants*. Il vient d'offrir ses cassettes à l'APCI.

**D**ominique Farcy, ex-metteur en scène, comédien et fondateur du Théâtre de Cristal, vient de prendre sa retraite. L'occasion de faire un tri dans les innombrables documents et enregistrements qui ont été à la base des spectacles qu'il a montés. Car son idée a toujours été « d'écrire à partir de témoignages et de les mettre sous forme de théâtre ».

Il tombe alors sur une vingtaine de cassettes comportant les enregistrements d'habitants du bassin néodomien. Ceux-là mêmes qui lui ont servi à écrire le spectacle *Des épaules de géants*. Et tout lui revient en mémoire.

Ce spectacle, c'est Jean-Paul Vinchelin, alors maire de Neuves-Maisons, qui le lui a commandé. On est dans la veine du début du nouveau millénaire, en Moselle et Madon. Les élus qui dirigent la com com ont déjà commandé à Dominique l'animation itinérante *Les Gens d'Ici, Légendes d'ici*,

à laquelle ont participé des habitants de tout le territoire. Jean-Paul Vinchelin, lui, veut un spectacle qui « parle de l'histoire du travail à l'usine et à la mine ».

### D'anciennes voix immortalisées

L'homme de théâtre rencontre donc syndicalistes, immigrés, ouvriers, cadres du bassin, les écoute, les enregistre. Ces témoignages, il va les utiliser pour son spectacle, « un projet énorme. » L'ancien maire lui met quatre contraintes : « Il voulait que ce soit un spectacle vivant avec des comédiens amateurs, des professionnels, des enfants et la clique de Neuves-Maisons, » raconte Dominique Farcy.

Le spectacle est joué quatre fois à Jean-l'Hôte devant une salle comble, puis à Foug et à Vannes-le-Châtel. Avec émotion, Jean-Paul Vinchelin évoque le magnifique « temps de mémoire » qui lui a fait dé-

couvrir et apprécier la Culture populaire.

Ces précieuses cassettes qui immortalisent d'anciennes voix, Dominique vient de les confier à l'APCI (agence du patrimoine et de la culture industriels), représentée par Jean-Paul Vinchelin, son président. Car « un travail énorme est fait à Neuves-Maisons sur la mine et la mémoire ouvrière. Elles seront plus utiles à votre ville qu'à moi. » Il ne reste plus qu'à trouver un local adapté pour les stocker. ■



Dominique Farcy a remis à l'agence du patrimoine et de la culture industriels (APCI), via son président Jean-Paul Vinchelin et Annie son épouse, les enregistrements qui ont servi à écrire le spectacle *Des épaules de géants*.



---

COMMUNES MOSELLE  
ET MADON

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

## La mairie déménage temporairement

En raison des travaux de rénovation prévus à la mairie, les administrés sont reçus à une autre adresse (18 allée des Nautoniers) et ce, pour une durée d'un an, pour toutes leurs formalités.

Lors de sa dernière séance, le conseil a abordé plusieurs points importants pour la vie de la commune.

► **Changement d'adresse temporaire de la mairie.** En raison de travaux de rénovation, la mairie de Messein déménage temporairement. Dès maintenant et pour une durée estimée à un an, l'accueil et les services municipaux seront transférés au 18 allée des Nautoniers, dans les locaux de l'ancien club ados, à proximité du lac.

Les habitants sont invités à se rendre à cette nouvelle adresse pour toute démarche administrative.

► **Emploi saisonnier à la base nautique.** Pour faire face à l'augmentation saisonnière

d'activité à la base nautique, le conseil a voté à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (15 heures hebdomadaires), à compter du 21 avril 2025. Ce contrat, à durée déterminée, permettra de renforcer les équipes pour la période estivale.

### Logements vacants : bientôt une taxe

► **Budget primitif 2025.** Le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en investissement : (2 451 019 €) et en fonctionnement (2 123 837 €).

► **Lutte contre les logements vacants.** Dans un souci de dynamisation du parc locatif, la commune de Messein a décidé de mettre en place la taxe

d'habitation sur les logements vacants (THLV) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Seront concernés les logements non meublés, habitables, restés inoccupés depuis plus de deux ans, sauf cas de vacance involontaire.

L'objectif est d'inciter les propriétaires à remettre ces biens sur le marché. ■



La mairie provisoire accueillera le public aux horaires habituels, au 18 allée des Nautoniers, où est possible de se garer dans l'enceinte du bâtiment.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Le conseil demande l'ouverture d'une classe à Léon-Blum

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour aborder un ordre du jour dense, marqué notamment par l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2025, la gestion de l'urbanisme local et les enjeux scolaires.

Fidèle à son engagement de soutien à la vie locale, la municipalité a accordé des enveloppes budgétaires significatives. Le montant global s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros, répartis comme suit : associations de quartier, 1 500 € ; culture, patrimoine et animation, 145 800 € ; FJEP (Foyer des jeunes et d'éducation populaire), 12 500 € ; associations scolaires, 5 400 € ; secteur sportif, 94 550 € ; développement durable, 2 050 € ; action sociale, seniors et handicap, 1 300 € ; associations de consommateurs, 500 €.

Activités liées au personnel communal : 30 000 € ; subventions événementielles sportives : 10 200 € (versées sous réserve de la bonne organisation des manifestations).

### Soutien à la protection de l'environnement

Le centre communal d'action sociale (CCAS) bénéficie quant à lui d'une subvention d'équilibre annuelle de 100 000 €, dont un acompte de 30 000 € a déjà été versé.

Toujours dans une logique de développement durable, la ville a conventionné trois associations locales engagées dans la protection de l'environnement : Bzz l'Abeille, Échogeste et ASP Forêt de Haye.

► Aide à la rénovation des devantures commerciales. Un nouveau kit de communication sera mis à disposition dans le

cadre du dispositif de primes pour le ravalement de façades et la rénovation de devantures commerciales.

► Écoles. Le conseil a voté une motion visant à demander l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Léon-Blum. La hausse continue des effectifs (108 élèves en 2023, 129 en 2024, et 140 prévus à la rentrée 2025) justifie pleinement cette requête, dans un souci de qualité de l'accueil et des conditions d'apprentissage.

► Extension du cimetière. Face à la saturation progressive du cimetière communal, la municipalité a validé le principe de son extension. Des négociations sont en cours pour l'acquisition des parcelles nécessaires. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

## Des projets structurants et une gestion rigoureuse

**L**e dernier conseil municipal de Pierreville s'est réuni avec à l'ordre du jour des sujets liés à l'aménagement du territoire, à la gestion budgétaire, ainsi qu'à la sécurité de la voirie.

Le conseil a approuvé la signature d'une convention administrative de transfert de propriété avec la Région Grand Est pour la section de la ligne 14 de la SNCF entre Xeulley et Vittel. Cette opération permettra à la commune d'engager des négociations pour récupérer la gare et des terrains adjacents. Le Département prendra

en charge 1 000 m<sup>2</sup> de terrains répartis sur deux bandes de 1,50 mètre de large le long de la voie ferrée.

Les élus ont approuvé les devis relatifs à l'élargissement du chemin situé derrière la commune. Le coût des travaux s'élève à environ 24 500 € pour l'élargissement, 3 340 € pour le matériel d'éclairage et 7 500 € pour les branchements. Plusieurs entreprises locales ont été retenues.

Autre moment fort de la séance : l'approbation du compte financier unique. Le ré-

sultat affiche un excédent de 62 243 €. Une gestion stricte et la recherche de nouvelles recettes ont permis ce redressement.

Le budget primitif 2025 a été adopté. Il prévoit 305 105,92 € en section d'investissement et 372 359,98 € en fonctionnement. Les taux d'imposition restent inchangés : 9,24 % pour la taxe d'habitation, 29,93 % pour le foncier bâti et 28,56 % pour le non-bâti. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Les élus dans les quartiers pour rencontrer les habitants

Ce soir-là, un groupe flashy de piétons en gilets orange fluo a parcouru les rues du centre-ville : c'était la deuxième déambulation annuelle des élus, partis à la rencontre des habitants.

Ces démarches, annoncées plusieurs jours à l'avance par des tracts dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés, permettent aux citoyens de rencontrer, sur leur propre terrain, l'équipe municipale, de lui soumettre leurs questions, leurs doléances ou de lui faire part, aussi, de leur satisfaction.

### Signalisation routière et taille des arbres

Il n'y avait pas foule ce jour-là, malgré le temps agréable.

Mais les élus, accompagnés de deux citoyens relais, Gérard Launay et Jean-Luc Hugot, ont tout de même eu à répondre au questionnement d'habitants sur les futurs travaux dévoilés par la mairie, via la distribution de flyers.

Ils se sont aussi intéressés de près à l'état de la signalisation routière, des trottoirs ou à la taille des arbres.

Nouveaux habitants, Claire et Arnaud, résidant rue Anatole-France, ont abordé la question du reverdissement de la ville, qu'ils appellent de tous leurs vœux. Ils signalent un arbre mort devant leur maison : sera-t-il remplacé ? Ou alors, quelle autre forme de verdure prendra sa place ?

Toutes les questions sont bonnes à poser. Elles peuvent recevoir une réponse immédiate ou faire l'objet d'un retour quelques jours plus tard. D'où l'intérêt pour les Néodosmiens de ne pas rater ces rencontres mensuelles ! ■



Claire et Arnaud, nouveaux habitants, signalent un arbre mort devant leur maison et s'informent sur les projets municipaux à venir.





## Comptes excédentaires et vote unanime du budget 2025

**S**uite à l'approbation du compte administratif et à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 de la commune par le conseil municipal du 24 mars, les comptes administratifs 2024 et primitifs 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

La section fonctionnement laisse augurer un excédent d'environ 2 000 € alors que celui de la section investissement pourra être de plus de 327 000 € à la fin de l'année. Il est acté que le maire disposera de la faculté de moduler ces données dans la limite de 7,5 %.

Cette marge de mouvement ne saurait cependant s'appliquer aux dépenses liées aux sa-

liaires. Il est impératif en effet d'en assurer la garantie de paiement. En tout état de cause, le conseil sera à chaque fois informé de la volonté de changement d'affectation des charges si cela venait à se présenter. Selon les usages, le maire quitte la salle au moment des votes de budget. Il laisse ainsi le conseil municipal délibérer à sa guise et sans aucune forme de pression ni intervention.

**Comptes de l'exercice 2024 du CCAS.** - Avant que le CCAS ne passe sous la compétence communale, le conseil municipal en a validé les comptes administratifs et primitifs en les votant à l'unanimité. Le CCAS présente un excédent consolidé de 5 581,35 €.

**Participation au congrès des maires.** - Le Conseil a voté à la majorité (14 voix pour, 1 voix contre) de mandater Rémi Maniette pour représenter la commune au 107<sup>e</sup> congrès des maires à Paris en novembre.

**Convention de transfert d'ouvrage.** - Dans un souci de rationalité et de gestion des deniers publics et pour limiter la gêne occasionnée auprès des riverains, le conseil opte à l'unanimité la signature d'une convention temporaire ayant pour objet de confier la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement des réseaux électriques basse tension au SDE54 de la place Charles de Gaulle. ■





## Piste de pump track : les travaux ont commencé

**B**onne nouvelle pour les sportifs de la commune et des environs : avec l'arrivée du printemps, c'est également le chantier du pump track qui vient de s'ouvrir et ouvert.

Situé en zone sportive, près du terrain de football et des courts de tennis, ce nouveau stade ludique a vu les engins de GC Compost, entreprise experte en pump track, entrer en action dès le début de la semaine.

Répondant à tous les critères définis par la réglementation, la piste de 160 m linéaires et de 2 m de large, déroulée en circuit fermé, sera agrémentée de plates-formes, de bosses diverses et de 9 virages, plus ou moins relevés.

Bien entendu, l'accès sera gratuit et ouvert à tous publics et à tous les engins roulants (sans moteur) tels que VTT, BMX, trottinettes, skates, rollers, draisiennes. Il suffira de respecter le sens, unique, de rotation. Ce projet, porté par la commune, a un coût de 120 000 €. Mais les nombreuses subventions allouées (Région, 54 000 € ; Département, 26 000 € ; CCSM, 7 000 €) ne laissent à la commune qu'un autofinancement de 21 000 €. L'inauguration, prévue fin mai, donnera lieu à quelques démonstrations et séances de découvertes.

Cette activité sportive, ludique et très pédagogique (elle aide au développement de la motricité, de la synchronisation, de l'équilibre) est très facile d'utilisation. Il n'est pas néces-

saire de pédaler beaucoup : avec un peu d'élan et en agissant en flexion avec les bras (pump) l'enchaînement des bosses et virages se négocie facilement. Venu des États-Unis, le pump track connaît un développement vertigineux en France et dans de nombreux pays, et des compétitions, nationales et internationales, ont vu le jour. ■



Les engins de GC Compost en pleine action.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Nouveau terrain synthétique de foot : le GSNM investit pour l'avenir

Le club de football du GSNM a inauguré son terrain synthétique rénové, un projet soutenu par plusieurs institutions publiques et destiné à encourager la pratique sportive pour les jeunes et les collectivités locales.

**L**e Groupement sportif du Neuves-Maisons (GSNM) a inauguré ce week-end son nouveau terrain de football synthétique, rénové pour l'occasion. Cet événement a donné lieu à un rassemblement de jeunes joueurs des catégories U8/U9 et U11. Près d'une centaine d'enfants, originaires de Chavigny, Pont-Saint-Vincent, Richardménil, Viterne, Gondreville et Colombey-les-Belles, ont foulé cette pelouse de dernière génération. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités locales et sportives ainsi que les dirigeants du club.

Une plaque commémorative a été dévoilée pour marquer cet investissement majeur.

### Un terrain écologique et homologué

Le nouveau terrain est équipé d'une surface en composite naturel avec un remplissage en liège, matériau respectueux de l'environnement. Il dispose également d'un éclairage LED moderne, à la fois économique et durable. Homologué pour les compétitions jusqu'au niveau national, cet équipement bénéficie aux 334 licenciés du club ainsi qu'aux collègues voisins et aux sapeurs-pompiers pour leurs entraînements.

Le coût global du projet s'élève à 375 867 €, financé à 80 % grâce au soutien de la Fédération française de football, de la communauté de communes Moselle et Madon, de la région Grand Est et de l'État. ■



Les élus et dirigeants du GSNM coupent le ruban tricolore, marquant officiellement l'inauguration du nouveau terrain synthétique, sous les applaudissements des jeunes footballeurs et de leurs familles.

